

# ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ARMÉE FRANÇAISE



## LETTRE MENSUELLE de L'ASAF 14/03

« *Ne pas subir* » (Maréchal Jean de Lattre de Tassigny)

Madame, Monsieur,

Comme chaque mois, l'ASAF vous adresse sa lettre électronique. Elle est consacrée ce mois-ci à deux grandes préoccupations de l'année 2014 : les opérations extérieures en Afrique, zone stratégique prioritaire pour la France, et la mise en œuvre de la première année de la loi de programmation militaire qui s'avère à la fois impérative et plus problématique que jamais compte tenu de la situation économique du pays.

L'ASAF précise que ces lettres mensuelles sont rédigées par une équipe composée d'adhérents civils et militaires possédant une expertise indiscutable en matière de Défense. Elles n'ont, à ce jour, jamais été contestées ou contredites par les faits. L'ASAF rappelle qu'elle est une association strictement indépendante qui ne sollicite aucune subvention de l'Etat.

Malgré les irritations qu'elle peut provoquer, l'ASAF continuera à exprimer ses analyses avec la même liberté, le même sens des responsabilités et la même détermination ; elle relayera celles qu'elle estime pertinentes par le biais de son site (80 000 contacts mensuels), de la lettre mensuelle (15 000 destinataires initiaux) et de sa revue trimestrielle « Engagement » (12 500 exemplaires pour le numéro 103 à paraître le 15 mars).

A cet égard, il est navrant de voir un journaliste se faire l'instrument du cabinet du ministère de la Défense en s'en prenant, sur son site, avec des arguments d'une médiocrité affligeante, au général Vincent DESPORTES dont les réflexions sont souvent publiées par l'ASAF. En agissant ainsi, ce journaliste s'est définitivement discrédité aux yeux de ceux dont il revendique par ailleurs la sympathie.

Bonne lecture.

**Henri Pinard Legry**

*Président de l'ASAF*

**LETTRE 14/03**

**2014 : « année vérité » pour la Défense**

**L'Afrique, zone stratégique essentielle**

La France comprend que l'Afrique, bordée par la Méditerranée, le golfe de Guinée et l'Océan Indien, est sa zone d'intérêt stratégique prioritaire. Ce continent, proche de l'Europe, riche en matières premières et en pleine expansion démographique, est traversé par un courant islamiste intégriste meurtrier dont le référentiel de valeurs est radicalement différent du nôtre. Notre ministre de la Défense a d'ailleurs présenté récemment aux Etats-Unis le nouveau dispositif militaire français en Afrique subsaharienne.

La violence qui se développe au Sud est d'autant plus menaçante qu'elle peut s'appuyer en France mais aussi en Europe sur des noyaux islamistes déjà implantés. Les centaines de djihadistes français qui combattent aujourd'hui en Afghanistan, en Syrie, en Libye et dans le Sahel, comme l'a rappelé le ministre de l'Intérieur, peuvent organiser demain, contre les intérêts de la France, des actions subversives nourries d'islamisme.

Cette menace commence à être évoquée après avoir été longtemps niée. Notre pays se doit donc de préparer avec réalisme, des mesures à mettre en œuvre pour assurer, le cas échéant, la protection des Français et la neutralisation de ces noyaux terroristes.

**Le caractère toujours contingent des conflits**

Les engagements au Mali et en RCA ont conduit nos dirigeants à communiquer très vite sur la durée prévue de nos interventions et sur l'échéancier de réduction des forces déployées.

Aucune de ces prévisions n'a été respectée. C'est ainsi que l'on compte encore plus de 2 500 soldats au Mali - ils étaient plus de 5 000 au plus fort de la crise - et que les effectifs en RCA viennent d'être renforcés récemment de 400 militaires pour tenter de stabiliser une situation très difficile dans laquelle notre pays est intervenu, à l'évidence, trop tard et avec trop peu de moyens pour une mission trop floue.

On mesure aussi combien les drones et satellites, si utiles au Mali, sont peu efficaces en RCA. Ainsi se vérifie la règle de bon sens qui veut qu'une armée dispose d'une gamme complète de moyens, en quantité suffisante, pour faire face aux multiples crises dans lesquelles elle peut être amenée à intervenir. La « caisse à outils » militaire de la France commence à être incomplète, même pour des interventions de faible niveau. Elle risque de le devenir hélas de plus en plus...

**Le respect de la loi de programmation militaire (LPM) : un impératif absolu**

Recevant une trentaine de présidents d'association du monde de la Défense le 9 janvier, Jean-Yves Le Drian a rappelé que les crédits prévus dans la LPM 2014-2019 devaient être mis en place intégralement, faute de quoi tout l'échafaudage visant à maintenir, dans un fragile équilibre, la cohérence de nos forces s'effondrerait. « *Il faut que rien ne manque, cela ne marche que si toutes les pièces sont là* ».

Il a d'ailleurs confirmé à l'ASAF qui l'interrogeait à ce sujet au cours de cette réunion, que les déclarations du président de la République, en début d'année, relatives aux économies à

réaliser dans la dépense publique, ne toucheraient pas la Défense et que « *les ressources seront maintenues* ».

Or l'on sait que le maintien de ces ressources dépendra de la signature ou non du contrat de vente du Rafale à l'Inde, de la prise en charge ou non du coût des Opex, du montant des ressources exceptionnelles - cessions immobilières et d'actifs - effectivement allouées et du résultat du combat que déclare mener le ministre contre Bercy pour que la Défense obtienne son dû. Leur réalisation permettra donc de savoir si notre armée va brutalement perdre toute cohérence ou si elle continuera seulement de décliner doucement en attendant des jours meilleurs.

Il importe donc qu'en 2014, notre pays fasse l'effort de redressement économique nécessaire, traque les gaspillages financiers et redonne aux fonctions régaliennes de l'Etat, notamment la Défense, des moyens aujourd'hui insuffisants. L'ASAF compte sur tous ceux qui partagent ses préoccupations d'intérêt national pour la rejoindre, s'exprimer et agir avec elle.

Rédaction de l'ASAF - ([www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr))

*Pour recevoir en 2014 les 4 numéros de notre publication trimestrielle "Engagement" (84 pages dont un dossier couleur) avec son supplément association (16 pages): 25 €. Pour recevoir le numéro hors série "Armée et Algérie: 1830-1962" (116 pages): 7,50 € et pour le numéro hors série "Blessés pour la France" (132 pages): 10 € port inclus. Adressez votre règlement à ASAF, 18 rue Vézelay 75008 Paris (en précisant bien votre adresse postale). Bulletin d'adhésion et de commande en cliquant sur le lien correspondant*

[Bulletin d'adhésion](#)

[Bon de commande](#)

Site : [www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)

Courriel : [secretariat@asafrance.fr](mailto:secretariat@asafrance.fr)

18, rue de Vézelay

75008 Paris

Tél/Fax : 01 42 25 48 43

*Cette lettre peut être diffusée sans réserve vers les autorités et élus de vos connaissances, les médias et relais d'opinion, dans votre entourage familial, professionnel et associatif.*

*Très cordialement.  
Henri PINARD LEGRY.  
Président de l'ASAF.*

[Se désabonner](#)